



Tél :
Email :

N° à rappeler :

Maîtres SELARL

Vos réf. :

Affaire :

84000 AVIGNON

Section : - N°
38, Avenue
84000 Avignon

ATTESTATION ZONAGE ET DROIT DE PREEMPTION

ZONAGE

UTC

- La zone UTC est une zone urbaine de transition à dominante de grands collectifs.

DROIT DE PREEMPTION

~ Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) : Simple.

Cette attestation constitue un simple document d'information. Elle ne présage en aucun cas de la constructibilité du terrain et de ses prescriptions particulières (risques, servitudes...) pour lesquelles il est nécessaire de demander un Certificat d'Urbanisme (C.U.)

Saint-Pierre-de-Perry le, 16/08/2023

URBA France EXPRESS

S.A.S au capital de 2 000€

RCS Evry 921 914 917

*

Tel : 04.90.06.30.40

Email : urba@ufe.com

Siège : 2 Rue de la Mare à Tissier
91280 Saint-Pierre-du-Perry